

La Petite Tunisie

ANTICLÉRICALE, RÉPUBLICAINE, SOCIALISTE

ABONNEMENTS :

	Un an	Six mois
Tunisie, Constantine et Tripolitaine	10 fr. — 6 fr.	
France et Algérie	12 » — 7 »	
Etranger	15 » — 8 »	

PAYABLES D'AVANCE

Rédacteur en Chef : Em. LACROIX

RÉDACTION & ADMINISTRATION
TUNIS -- Rue d'Italie et Rue Hannon 2, -- TUNIS
Direction à Paris 28, Rue Vivienne

On s'abonne sans frais dans tous les Bureaux de poste. Les annonces sont reçues de France et de l'Etranger dans toutes les grandes agences et à Tunis au bureau du journal.

INSERTIONS

Publicité de la première page, 5 fr. ligne — En écho 2 fr. la ligne — Chronique locale, 1 fr.50 la ligne — Faits divers — Annonces — Réclames en troisième page 0 fr.80. la ligne — Annonces diverses en 4^e page 0 fr.40 la ligne.

PAYABLES D'AVANCE

BRELAN DE VOLEURS

DÉBRIS FUMANTS

L'inauguration de la ligne du Kef s'est faite sur les dépouilles opimes des malheureux entrepreneurs qui ont été tués par les néfastes exactions de la Compagnie des Batignolles.

Il est écœurant de songer combien on aime officiellement à cacher aux regards du public les infirmités de beaucoup de besognes administratives, ne montrant que les bons côtés de l'œuvre, et célébrant en des toasts pompeux un optimisme confiant.

Le cas s'est encore représenté en ces derniers temps, à l'inauguration de la ligne du Pont-du-Fahs au Kef.

Nous nous sommes plaints de n'avoir pas été invités à assister à cette cérémonie : aujourd'hui, au contraire, il nous est donné d'en exprimer du contentement, car notre cœur a trop saigné à l'exposé véridique des ruines accumulées, par la faute de cette pieuvre qui a nom Compagnie des Batignolles.

Et nous sommes persuadés que M. Pichon et les membres de la Conférence Consultative, avaient été tenus mieux au courant des faits dont nous allons donner une relation très précise, ils se seraient bien gardés d'aller banqueter sur le rocher du Kef, et se seraient méfiés avant de toucher aux vituailles avariées achetées au rabais.

Sans tarder, entamons l'énumération des ruines accumulées, par la faute de ce chancre rongeur de millions, dont les prétentions et les tyrannies, à l'égard des entrepreneurs, ont conduit ceux-ci à la faillite, au déshonneur, voire à la mort !

Le 1^{er} lot avait été adjugé à M. Bocognano, que l'importance des pertes subies a tué de chagrins.

M. Gazaniol, qui avait eu en partage les lots 2 et 13, est dit-on ruiné, et miné de maladie à la suite de ses déboires.

MM. Quentin, Gillot, Rutily, Giusti, et autres, titulaires respectivement des lots 3, 5, 6, 8, et 11, sont peu satisfaits du résultat pécuniaire de leur travail, qui eût pu être des plus rémunérateurs, n'étaient les

prétentions abrutissantes de l'autocrate Compagnie.

M. Balade n'est pas le moins atteint de ce fait de lésions au gousset. Il nous faut encore citer M. Monin qui, après vingt cinq ans de Tunisie sort très éprouvé sans avoir été le moins du monde indemnisé comme certains autres, de la façon que nous exposerons tout à l'heure.

Comme on voit, nous citons les noms et appuyons sur les circonstances ; nous aurions au besoin cité des chiffres.

Il est étonnant que ni le Résident, ni les corps élus, n'eussent eu connaissance de cette série de lamentables déconfitures, et nous nous attendions puisque l'on a quand même sablé le champagne sur les cadavres et sur les désespoirs, à trouver dans les paroles et dans les toasts prononcés une parole de consolation même platonique, une allusion apitoyée, même sous-entendue, à ces débris encore fumants, à ces pauvres entrepreneurs ; victimes des rapaces menées de la Compagnie des Batignolles.

Il est vrai, nous dira-t-on, que l'on a cherché à pallier au mal dans la mesure du possible, en faisant bénéficier certains, des plus vivement atteints, de compensations qui leur permettraient au moins de récupérer les pertes ressenties au moins partiellement.

En effet, l'administration, quelque peu inquiète d'un état de choses bien fait pour émouvoir tôt ou tard l'opinion publique, a cherché à rafistoler tant bien que mal, les odieux procédés de l'éternelle Société adjudicataire.

Ces procédés consistaient principalement à ne pas laisser un moment de répit, à les accabler d'inspections d'agents inflexibles, pour arriver à faire terminer le travail dans les meilleures conditions, dans le moins de temps. La Société, en

effet, était obligée de s'y prendre de la sorte, dans sa frousse intense de ne pas arriver à temps dans la livraison de la voie. Pour y arriver, elle n'hésite pas à intervenir directement dans l'exécution des travaux, en y apportant la perturbation et le désordre, conduisant ainsi fatalement l'entrepreneur à la ruine.

Devant ces procédés vexatoires, l'Etat a pris à un moment donné en main, la construction du restant de la ligne, faisant prévaloir ainsi, un système large et libéral, qui a permis à ceux des entrepreneurs qui ont eu le bonheur d'en profiter, de se refaire pour ainsi dire, et d'oublier les exactions possibles.

Mais, les autres ?

Pourquoi a-t-on traité une fois de plus avec cette pieuvre, alors qu'on savait qu'il en fut toujours ainsi avec elle ? Pourquoi avoir, de ce fait, conduit à des déceptions cruelles un si grand nombre de représentants de notre industrie locale ?

Que si la chose se reproduisait à l'avenir, ce serait un audacieux défi lancé à la face de l'opinion publique.

Jean Sans Peur

L'incident Homberger-Destrées-Colrat sort trop de la limite des choses sérieuses pour que nous songions à autre chose qu'à en tirer une légère morale.

Voilà des hommes bien bruyants, qui, sur les instances d'amis communs, se tendent la main, se donnent le bras, et vont noctambuler à la plus prochaine brasserie.

Et le lendemain, à la surprise de ceux qui assistèrent à la scène très corréctée de la réconciliation, on lit dans un journal que des accusations avaient été faites par MM. Homberger aux deux autres parties.

Nous comprenons que, devant la suffisance vaniteuse qui avait dicté l'entre-let controuvé, MM. Homberger se soient rebiffés, et aient mis, un peu durement, les choses au point.

A quoi d la fin de la comédie ?

LE TYRAN

Les journalistes de Tunis, dans un sentiment de solidarité très louable, décidèrent un jour de former un syndicat. Un de nos confrères, M. Bouyac qui avait pris l'initiative de la réunion eut donc le plaisir de voir les journalistes de Tunis faire acte de solidarité professionnelle, et répondre en grand nombre volontiers, car quelques uns furent absents, et c'est de cette absence que nous voulons tirer des enseignements. Si nous fai-

sons part au public de cette querelle intestine, c'est que les petits fait servent souvent à juger la valeur des hommes, et c'est un jugement que nous voulons tirer de l'attitude de M. de Carnières, défendant à M. Tridon de se trouver à la réunion des journalistes tunisiens, et lui interdisant de faire partie d'un syndicat professionnel.

"La Tunisie Française" geint quotidiennement sur le manque de solidarité entre les français, elle n'aspire que dans une profonde union des français ayant, naturellement sous entendu M. de Carnières à leur tête.

Mais sitôt qu'elle n'entrevoit pas la possibilité d'absorber à son profit la coalition des éléments français, cette vieille radoteuse trouve un prétexte pour ne pas assister au banquet. A moins que effrayé par l'entrée des journalistes italiens dans le syndicat M. de Carnières ait mis son veto sur la liberté de M. Tridon. Auquel cas on ne saurait trop s'amuser de cette attitude d'un syndicat. M. de Carnières oublie probablement que les journalistes se réunissent toutes les années en Congrès qu'ils ont visité toutes les capitales de l'Europe et qu'ils s'en vont ainsi annuellement portant la bonne parole et montrant à toutes les corporations, que sans aliéner sa liberté on peut parfaitement se réunir pour discuter en commun des choses de son art, de son métier.

Nous ne voyons par que M. de Carnières en défendant à M. Tridon d'adhérer au bloc syndical ait voulu démontrer que l'ouvrier journaliste, le rédacteur est sous la domination absolue et aux ordres de son patron, en dehors de la ligne politique du journal.

Mais avec ce diable d'homme quoi penser, que croire ?

M. de Carnières est libre de défendre à M. Tridon de faire partie d'un syndicat M. Tridon pour sa quiétude de peut parfaitement exécuter les ordres qui lui sont donnés.

Mais nous penserons que la fée Carabosse qui préside aux destinées de la "Tunisie Française" a bien mal fait de la placer dans un splendide isolement.

Il y avait là pour M. de Carnières l'occasion toute trouvée d'appliquer les sentiments d'union et de solidarité des Français qui gorgent, à les faire crever, les colonnes de sa feuille chérie. Il ne l'a pas voulu.

M. de Carnières a toujours quelque chose à ne pas vouloir.

La façon de gouverner et de comprendre la liberté : c'est l'interdiction.

Les sentiments généreux de M. de Carnières, étaient déjà connus.

Mais il choisit toutes les circonstances qui s'offrent à lui pour les étaler. Les Français qui veulent arriver à faire de la Tunisie quelque chose pourront, comme nous, tirer l'enseignement suivant de cet acte d'autorité de

M. de Carnières. Pour aboutir, progresser, et faire de la Tunisie une France dont le cœur palpète à l'unisson de la mère patrie, il faut se passer de M. de Carnières.

Le syndicat des journalistes s'est passé de lui, et il prospère. Les autres groupements tunisiens feront bien de suivre son exemple. Partout où il est, M. de Carnières est un Tyran.

(1) L'article ci-dessus contient bon nombre d'idées qui sont nôtres. Il renferme l'exposé d'autres opinions que nous ne professons pas. Il n'empêche que nous l'insérons volontiers, laissant à nos lecteurs le soin d'en tirer un enseignement.

N. D. L. R.

Nos Echos

Deuil

La mort, cette implacable faucheuse qui n'épargne pas les plus grands comme les plus humbles, vient d'atteindre M. Stephen Pichon et sa famille, deux des plus chers.

Mercredi dernier, le télégraphe apportait la douloureuse nouvelle du décès de Mme Pichon mère, à la suite d'une longue maladie, plongeant dans le deuil notre Résident général et sa famille, que nous assurons respectueusement de la part profonde que nous prenons à leur tristesse.

M. Pichon, qui s'est immédiatement embarqué pour France, a laissé à entendre à son entourage immédiat que son absence sera la plus courte possible.

M. Jannin

L'ancien Directeur des Travaux de la ville est parti définitivement mercredi dernier de Tunis, emportant de nombreux témoignages d'estime et l'assurance de la gratitude générale, pour la part active et prépondérante qu'il a prise à l'embellissement de Tunis en ces dernières années.

Regrettons seulement pour M. Jannin que son avancement mérité lui coûte une diminution de traitement fort imméritée ; à Albi, en effet, des émoluments de beaucoup inférieurs à ceux de Directeur des Travaux de Tunis.

Fauchauffourée

Un journal local s'est étendu complaisamment sur une échauffourée qui s'est produite à Thala, en exagérant tendancieusement les proportions.

Le pendant de cette rixe pourrait bien être fourni un de ces jours par les arabes de la localité voisine, nous avons nommé Kalaa-Djerda, sur lesquels les représentants de la Société des Phosphates Tunisiens exercent toutes les tyrannies.

Silence !

On ne voit plus, dans les colonnes d'un de nos plus bruyants confrères, de longs articles stigmatisant le jeu, et vouant le Casino au pic des démolisseurs.

Les raisons de ce silence subit ? Mystère... et paumés gluantes !

Duel

Nous félicitons notre ami G. Attia d'être sorti sans blessure sérieuse dans sa rencontre avec M. Busacca.

Les adversaires s'étant réconciliés sur le terrain tout est bien fini sans trop de mal.

Mévente

On s'est plaint à la Conférence consultative de la mévente des vins. La solution était pourtant bien simple. La voici, dans ses grandes lignes : institution d'un droit temporaire de consommation 10 à 20 fr. par hectolitre. Cette taxe permettrait d'écouler le vin à un prix rémunérateur, tout en n'obérant pas grandement le budget des petits consommateurs.

Enterrement

Les adversaires du projet de création d'une Cour d'Appel à Tunis saurons gré à notre ami M. Gaudiani, délégué de Souk-el-Arba d'avoir enterré de façon supérieure cette question. Nos félicitations vont également à M. Gallini, délégué de Sousse qui a achevé l'enterrement définitif d'un projet déjà condamné par tout le monde.

Le côté comique a été fourni par tous ces délégués qui ont réclamé des tribunaux à Soliman, Magnville, Porto-Farina, Tozeur, Ain-Draham et autres trous.

Il en fallait moins pour clore définitivement la question.

NOUVELLE À LA MAIN

L'autre jour, passant aux environs de Tunis, en rase campagne, je vis un pasteur en train de coller une affiche sur une palissade démantibulée (drôle de rencontre !) Et je lui criai : « Col... leras ! Homme-berger ! »

Brelan de Voleurs

On attire notre attention sur les vols quotidiens commis par une certaine catégorie de « négociants » locaux, qui se font adresser par les maisons de France et de l'Etranger, sous le couvert d'enseignes trompeuses, des stocks considérables de marchandises, qu'ils s'arrangent pour ne jamais payer, en se faisant, au moment opportun, déclarer en faillite.

La justice ne devrait pas laisser impunément ses coquins persister dans leur agissements, ni les faire souvent bénéficier de la liquidation judiciaire, sur le vu de comptes truqués, alors que la maison centrale est désignée pour les abriter.

Tribune libre

SALAIRES et Travaux Publics

Dans un document d'une longueur démesurée, pour expliquer une chose aussi claire que la prime à la main d'œuvre française, M. le Directeur des Travaux Publics, a donné à la Conférence Consultative les raisons qui militent en faveur de cette conception bureaucratique.

Nous relevons dans cet exposé deux phrases qui sont la plus belle critique qu'on puisse faire de la prime à la main d'œuvre française, telle qu'on la conçoit à la direction des Travaux Publics. Oyez : « L'entrepreneur délève aux ouvriers français une frac-

tion variable de la prime sous la forme d'un relèvement de salaire et conserve le surplus. »

Nous trouvons en fin du rapport d'autre part : Toutes les fois qu'il n'y pas impossibilité, la clause spéciale imposant le minimum d'ouvriers français est insérée dans le cahier des charges. »

Ainsi donc la prime de 1 fr. 50 ou de 1 fr. est réservée à l'ouvrier parce qu'il est français et l'entrepreneur — ô comble — en garde une partie !

Je charge quelqu'un d'aller porter un franc à une personne à qui je le dois, et il garde 0 fr. 50 centimes pour avoir été chargé de payer et de porter l'argent. Si dans la vie ordinaire un quidam, procédait ainsi la correctionnelle l'attendrait à cause de ce geste. Mais en matière de travaux publics, c'est admirable, et le fonctionnaire qui laisse faire un pareil trafic est félicité et recevra de l'avancement. De même, c'est par pure bonté d'âme, et par exception, qu'on accepte quelques ouvriers français. Il faut bien penser un peu à eux après-dîner et au moment de la digestion, n'est-ce pas ?

Aussi admirez la gracieuse logique de cette phrase :

« Toutes les fois qu'il n'y a pas impossibilité. . . . »

Mais de qui se moque-t-on ? Des membres de la Conférence, des ouvriers ou du public ? Je crois de tous à la fois.

Ainsi, vous, Direction des travaux en Tunisie vous allez jusqu'à admettre par exception 15 0/0 d'ouvriers français dans les chantiers vous leur donnez une prime, et vous autorisez l'entrepreneur à en garder une partie. Et de quel droit ? Dans quel but ? Pourquoi agit-on ainsi ?

On cherche des raisons locales et on endort ainsi les membres de la Conférence Consultative, leur donnant le rejeon à admirer.

L'adoration de certains fonctionnaires par la Conférence est dans les habitudes. Ce n'est pas une assemblée c'est une chapelle. Nous le savions. Mais qu'on ne se moque pas du public, ni les élus.

Si les ouvriers, au lieu de voter pour des patrons, n'avaient pas été des poires, et avaient imposé quelque uns des leurs, vous vous trouveriez en présence, de délégués bourrés d'arguments, qui vous demanderaient impérieusement, l'imposition dans le cahier des charges, du minimum de salaire, des heures de travail et du minimum d'ouvriers étrangers à admettre. Mais pas des ouvriers français !

Je veux croire que le mot « français » est une coquille, que c'est : étranger, qu'on a voulu écrire. Sans cela c'est une plaisanterie, qui dépasse les bornes permises.

X. Y.

MÉDAILLON

1^{re} Cythère, aller et retour !

Si je vous disais qu'il vient de m'arriver, à moi, pauvre plume de fortune, une chahuteuse aventure très cahotée, vous arrondiriez vos oculaires, en signe d'incompréhension, et vous me demanderiez des détails.

Je vais vous en donner, patientez donc, que diable !

Je devais prendre le rapide de Ferryville (oh ! combien rapide !) pour y procéder à une enquête, *commodo et incommodo* sur l'utilité du varech dans les arsenaux.

Mon compartiment de 1^{er} (que de luxe !) était d'une vacuité prometteuse de délices ; lorsque la portière brusquement tourna sur ses gonds, et livra passage au plus coquin minois, qui jamais fit le trajet de Tunis à Ferryville, ou ailleurs.

Déviniez quel était le coquin minois ? La moitié d'un marchand de poudres et salpêtres (ou toute autre profession) à qui son âge avancé ne permettait pas, sans doute, d'accompagner sa conjointe dans ses déplacements.

La connaissance fut bientôt faite. Est-ce une remembrance de la profession maritime ?

Toujours est-il que la petite femme était tout poudre, tout salpêtre, lançant les questions les plus saugrenues, et finalement me demandant le but de mon voyage, et s'inquiétant de l'utilité des varechs.

Je ne sais si mon explication sur l'utilité du varech, surtout dans les coussins rembourrés du B.-G. plurent à ma compagne de voyage, ce que je sais, c'est que nous étions drôlement fatigués, à l'arrivée.

Jacques CŒUR.

DÉCADENCE

Ni Dieux, ni Maîtres

Il est parfois un vieux lion élopé qu'une balle a mis à mal sans complètement l'occire, et qui se terre pour le restant de ses jours dans le fond sa tanière, ne sortant qu'à l'heure obscure pour se repaître de quelque charogne.

La comparaison n'est pas du tout flatteuse : comme le lion avachi fut le roi du désert, M. de Carnières, lui, fut l'empereur de la Tunisie : il le fut longtemps, malgré les timides acrimonies ; il exerça sur ce pays une tyrannie dont il se ressent encore ; il plia à ses caprices, et courba sous sa férule gouvernants et gouvernés ; il conduisit au doigt et à l'œil administrations et administrés, dictant à chacun ses petites et grosses volontés, qu'il voulait voir exécuter sans tergiversations ni remises au lendemain.

En a-t-il goûté du bon temps, ce sacré Victor, passant, vautre dans les délices de Soliman, les loisirs que lui laissaient la politique, pour retourner, après avoir délassé ses membres harrassés (de quelle fatigue ?), à Tunis, champ de ses exploits.

Qui eût jamais cru, à ce moment là, le prophète de mauvais augure assez audacieux pour prédire à l'empereur de la Tunisie, une déchéance formidable, une chute lamentable qui le ferait ressembler au vieux félin dont nous évoquons la décadence au commencement de cet article ?

Et pourtant, cela est.

L'heure a sonné de la fin de son règne. D'abord les succès électoraux de son clan politique ; ensuite sa mise en minorité constante à la Conférence Consultative, où il est réduit à rabâcher des redites, ou à empiéter sur les questions formant le programme des républicains et à aller jusqu'à s'en attribuer la paternité.

Pour un peu, il se vanterait d'avoir un fond de pur socialisme, que cela ne nous surprendrait que médiocrement.

D'autre part, certains symptômes qui ne sauraient être trompeurs tendraient à nous laisser croire, que M. de Carnières, plus convaincu que quiconque de la gravité de sa dégringolade, en est très morfondu, et évite de se produire à propos de tout et de rien comme autrefois, tel un chat dont on aurait ablé l'appendice caudal. (Nouvelle comparaison encore moins flatteuse que la première, bien qu'il s'agisse toujours de félins).

Il s'est bien gardé d'assister au banquet de M. Roy, à l'idée duquel il avait applaudi, oubliant sa rancœur de naguère contre l'honorable Secrétaire Général du Gouvernement Tunisien.

Il s'est bien gardé d'assister au dîner l'ésidentiel, où il trônait autrefois à la droite du Ministre de France, toisant le monde du haut de sa grandeur défunte.

Autant de petites choses qui n'ont l'air de rien, mais qui ont leur importance pour qui connaît la vanité du châtelain de Soliman, et son amour outrancier de la pose.

Sans compter les camoufflets quotidiens qu'il empoche avec un aplomb imperturbable (témoin l'incident Thomas).

**

Il est donc un fait acquis ; c'est que la Tunisie est enfin débarrassée — pour toujours il faut l'espérer — de la clique réactionnaire y compris ses chefs de file et son chef suprême,

Tout cela est bien, car il est toujours fort doux de se débarrasser d'une tyrannie. . .

... Mais nous tenons à déclarer en peu de mots, dès aujourd'hui, qu'enfin affranchie, la Tunisie n'aime pas à changer de maître, et à voir aliéner ses libertés au profit d'un unique clan politique, quel qu'il soit.

Ni Dieux ni Maîtres ! voilà notre devise, et nous tiendrons la main à sa stricte application.

Jean-Sans Peur

Deux mots personnels

Malgré l'obligation que doit avoir tout journaliste de parler le moins possible de lui-même, dans la tribune où il expose ses idées, je dérogerai aujourd'hui à ce devoir, trouvant mon excuse dans l'urgence avec laquelle chacun doit préserver son honnêteté professionnelle, des éclaboussures de la calomnie.

Un nommé Albert Samama, à qui l'on attribue, je sais pourquoi, la principauté de l'îlot de Chikli, qui émerge de la vase du lac Bahira, ayant l'autre jour trouvé ici-même, un entrefilet que je rédigeai en un moment de bonne humeur, se sentit morveux, et prit pour lui la dénonciation que j'y faisais des frasques amoureuses d'un manipulateur d'appareils radiographiques.

Couracé sans motif, il s'en prit de propos délibéré à M. Edmond Aurivel, qui est d'autant moins l'auteur des lignes ici parues, qu'il ne collabore au journal que de légère façon, y comptant simplement des amitiés.

Principalement malmené, M. Aurivel s'en fut porter plainte au plus prochain commissariat, et c'est sur une déclaration mensongère de son agresseur que j'appuyais ;

M. Ganouna, a déclaré M. Samama devant le magistrat de police, m'a harcelé dans la soirée du 17 courant, au cirque Pierantoni, pour que je lui prêtasse une certaine somme d'argent ; et c'est devant mon refus formel d'accéder à sa demande, que la note qui me concerne a paru dans la *Petite Tunisie*.

Comme un voit on ne saurait avec plus de clarté, m'accuser d'extorsion de fonds sous condition.

Heureusement que la précision même de M. Samama le perd et le fait prendre en flagrant délit de mensonge.

Voici pourquoi :

Tout simplement parce que le 17 Mai, j'étais à 300 kilomètres de Tunis, dans l'exploitation des phosphates du Djebel Kouif, en route vers Kalâa-Djerda.

M. Samama ne peut pas arguer d'une lacune de mémoire, il a été si précis, et le Cirque Pierantoni est si loin du Sud Algérien !

Je ne mâcherai nullement mon verbe pour dire à M. Albert Samama, postdat du fort démantibulé de Chikli, qu'il en a odieusement menti !

Ma seconde mise au point s'adressera à un de nos amis ; avocat distingué du barreau de Tunis qui, l'autre jour, à propos d'une affaire de divorce qu'il plaidait à la barre de la première chambre, m'aurait pris personnellement à partie, en raison de mes relations amicales avec le mari en instance de séparation légale.

Si le fait était exact, je ferais courtoisement remarquer à M. Mossé — puisque c'est de lui qu'il s'agit — qu'il pouvait parler très brillamment au nom de sa cliente, tout en évitant de s'en prendre aux tiers, surtout lorsqu'ils sont étrangers complètement à l'affaire, et tel est mon cas.

Les droits de la Défense sont, je ne l'ignore pas, très étendus ; mais M. Mossé n'ignore pas non plus que le droit des gens est sacré.

J. G. G.

Lettre d'un type

À un futur colon

Tu vas bientôt quitter le sol de France sur lequel tu semblais avoir pris racine et traversant les mers tu vas venir en Tunisie, te refaire un nid,

assemblant les bribes de ta fortune éparpillée tu vas comme nous essayer de coloniser la nouvelle France d'Afrique.

Sitôt débarqué tu trouveras sur ton chemin un type : le colon.

Permetts moi de te le présenter.

Après au gain, travailleur, supportant les fatigues et les privations, arrachant à la terre par sa patience tout ce qu'elle peut donner, il fera ton admiration.

Il t'instruira sur les difficultés de l'existence en Tunisie, il te montrera le peu de souci qu'ont les pouvoirs publics de la prospérité de ce pays.

Pour peu que tu le fréquentes deux heures tu feras chorus avec lui.

Mais, si parti de chez toi avec des idées démocratiques, tu places la conversation sur le terrain politique tu en entendras de belles.

« Nous sommes venus ici te dira le colon pour faire fortune, s'il est possible, et nous en retourner ensuite chez nous. Cette terre de Tunisie est à nous peu importent ceux qui la possèdent, c'est notre bien on doit nous en assurer la jouissance la plus absolue. »

« Les lois, les administrations publiques, la police, les tribunaux, tout cela doit être à notre service. »

Car il est féroce le Colon qui parle de son Enchir. Il jalouse tout, la récolte de son voisin, la fortune du banquier, et la tranquille, et souvent difficile, existence de l'ouvrier de la ville.

Le Colon est à son propre sens le maître de la Tunisie. C'est un maître souventes fois Tyran, mais toujours exigeant.

« La politique, te dira-t-il, je ne la comprends pas dans ce pays, nous vivions si bien, quel besoin y avait-il d'en faire un article d'importation ? »

Dans un mirage irisé, aux contours chatoyants, il te montrera les besoins du Protectorat, et, séduit par la forme délicate, et prometteuse, de cette Protectrice tu seras tenté de renoncer à tes tendances politiques. La tenuité des raisons invoquées par le Colon t'apparaîtra bientôt, et l'astucieuse tendance de ceux qui lui ont monté ce bateau éclatera à tes yeux dessillés, pour peu que tu aies deux sous d'observation en magasin.

Une oligarchie tyrannique d'agriculteurs, véritables hobereaux d'aventure, se révélera à tes yeux.

Sous prétexte de l'inutilité de la politique dans la Colonie, tu la verras faire de l'antirépublicanisme.

Tu l'entendras presque souhaiter le retour aux temps, combien doux, des Beys régnants en maîtres absolus en Tunisie.

Elle n'ose pas prétendre rétablir l'esclavage des arabes, mais elle regrette vivement les mouvements qu'on fait en faveur de leur affranchissement matériel, et de leur élévation morale.

Elle est contre l'italien, modeste ouvrier, trimant et suant sur la terre ingrate.

Elle voit avec peine les juifs demandant plus de justice.

Et alors, tes principes républicains, l'œuvre grandiose de la France à accomplir te reprendront et tu t'enrôleras du côté des républicains, contre les réacteurs agricoles et colons.

Maintenant que te voilà averti, tu peux venir en Tunisie, tu sauras faire valoir tes droits, et au besoin te défendre.

LE VRAY.

en tournée dans le bled.

GROCK-NOTES

RÉPROBATION

Il était dit que le voyage du roi d'Espagne ne se passerait pas sans anicroche, même légère.

L'attentat ignoble qui a failli coûter la vie au jeune roi Alphonse et à M. Loubet, a soulevé la réprobation universelle, même chez les socialistes les plus avancés.

Nous joignons à cette occasion l'expression de notre joie, aux innombrables marques de sympathie que l'on a témoignées de toutes parts à notre Président et au roi d'Espagne,

ABSINTHE SUPERIEURE PREMIER FILS

HORS CONCOURS - AGEN, AUG. DUCROS TUNIS

UNE VICTOIRE

Nous exposons ici même la semaine dernière l'idée d'une ligne électrique Tunis-Hammam-Lif et gares intermédiaires dont la nécessité se fait de jour en jour plus sentir.

L'idée reprise à la Conférence Consultative, nous a permis de prendre note de la promesse faite par l'Administration compétente de la mettre à exécution avant qu'il soit peu, sur la base du programme suivant :

D'après ce projet, la ligne de Tunis à Hammam-Lif serait transformée en ligne électrique et complétée par un embranchement allant de la gare de Maxula-Radès à la mer. Des voitures partiraient de l'avenue de Carthage, près du Casino de demi-heure en demi-heure, et même à des intervalles plus rapprochés à certaines heures, à destination de Maxula-Radès Plage, Saint-Germain et Hammam-Lif.

Nous sommes heureux de constater la mise en application d'une idée que nous avons eue le premier.

MARIAGE

Nous sommes informé que le mariage de Mlle Fany Abéasis, fille de l'avocat, avec M. Teobaldo Disegni, sera célébré à la *Juvenès Carthaginis* mercredi 14 juin à quatre heures du soir.

Tous nos vœux de bonheur et de prospérité.

LE B.G. A TUNIS

Le transfert de l'administration de la Cie Bône-Guelma à Tunis, par suite du rachat par l'Etat du réseau algérien, n'est plus qu'une question de quelques semaines.

Les Bônois ne laissent pas que d'exprimer leur mécontentement d'une telle mesure.

BALCONS-ARROSOIRS

Il arrive souvent à Tunis que l'offensif passant reçoit sur sa tête, outre la poussière des tapis, des produits liquides plus ou moins odorants lancés de mains de maître du haut des balcons de certaines rues.

Pourquoi quelques bons procès-verbaux ne mettraient-ils pas fin à ces licences.

DÉCORATION

Nous notons avec un vif plaisir, quoiqu'un peu tardivement, la nomination de M. Premier fils, le grand industriel de Romans, comme chevalier de la Légion d'Honneur.

Toutes nos félicitations.

Tunis-Bastia-Marseille

Nous apprenons qu'il vient de se constituer à Marseille, sous le raison sociale *Compagnie Méditerranéenne de Navigation*, une Société qui établira un service régulier, rapide, hebdomadaire entre Marseille, Bastia, Tunis et vice versa par des paquebots ayant une vitesse de 14 et 15 milles à l'heure pour le transport des passagers et marchandises.

L'itinéraire est le suivant :
Départ de Marseille samedi à 4 h. du soir
Arrivée à Bastia dimanche à 7 h. du m.
Départ de Bastia dimanche à 4 h. du s.
Arrivée à Tunis lundi à six h. du soir
Départ de Tunis mardi à midi et demi.
Arrivée à Bastia mercredi à 2 h. du s.
Départ de Bastia mercredi à 8 h. du s.
Arrivée à Marseille jeudi à 2 h. du soir

Le premier départ aura lieu de Tunis directement pour Bastia par le vapeur Iberia spécialement aménagé pour le transport des passagers de première deuxième et troisième classe il est pourvu en outre de cabines de luxe.

L'agent à Tunis est la maison A. Modigliani bien connu sur notre place.

COURONNE D'ITALIE

C'est avec plaisir que nous félicitons notre ami M. Salvatore Calò, de la maison Calò Smadja, et secrétaire de la Chambre de Commerce Italienne qui vient d'être fait chevalier de la Couronne d'Italie.

A LA GOULETTE

Nous sommes informés que le Casino de la Grande Rotonde, à La Goulette, ouvrira ses portes, comme les années passées, dans la seconde quinzaine de juillet.

Cet établissement, à qui la gestion administrative de M. Albert Koskas, promet la continuation de la vogue dont il a toujours joui, sera placé, comme d'habitude, sous la direction effective de M. M. Errera, dont on connaît la compétence.

CASINO MUNICIPAL DE TUNIS

Le Casino de Tunis peut rivaliser avec les plus beaux établissements du même genre de France.

Il comprend : un Théâtre, qui est un véritable bijou où, pendant six mois, du 15 novembre au 15 mai, d'excellentes représentations d'opéra-comique, d'opérette et de comédie sont données les mardi, jeudi, samedi et dimanche ; un magnifique jardin d'hiver pouvant contenir 2000 personnes, où de grands concerts vocaux et instrumentaux sont donnés les lundi, mercredi et vendredi ; un cercle pour les étrangers installé en des locaux splendides ; un grand Cercle international, dont de même les locaux sont aussi beaux que ceux des plus grands cercles de Paris un vaste hall servant au jeu des petits chevaux, un Café de premier ordre ; un bar américain etc.

2.000 000 de francs à placer

sur
Premières hypothèques et immeubles de rapport à Tunis immatriculés.
Par fraction minima de 50.000 fr. au taux 6 %.

150.000 fr. à placer par fractions de 5.000 fr. et au dessus aux taux de 6 et 6 1/2 pour cent

S'adresser à M. A. Disegni, régisseur d'immeubles, (Passage de Tunis) en ses nouveaux bureaux situés dans la rue du passage donnant accès à la rue es Sadikia.

Discrétion absolue. — Toutes les affaires sérieuses sont acceptées immédiatement.
TÉLÉPHONE 205

Labrasserie Melé Boulevard des Italiens, est le rendez-vous des Algériens, Corses et Tunisiens de passage à Paris — On y trouve tous les journaux coloniaux.

Le développement toujours croissant de la consommation de **Absinthe Berger** en Tunisie est la garantie absolue de sa parfaite innocuité.

La demander dans tous les établissements.

Dépôt pour le commerce en gros :
Chez MM. FION frères, 15, rue de Besançon, TUNIS.

"Indicateur Tunisien"

Edition 1908 est en vente 2 bis rue d'Alger chez tous les libraires, au prix de dix francs.



25, Boulevard Bab-Benat

Régénérateur universel, remède contre l'anémie des pays chauds, régulateur des fonctions de l'estomac, traitement pour un mois, 8 francs, 4, Avenue de France, Pharmacie Estragnat.

Cabanon, à vendre à Saint-Germain. 3 pièces, cuisine, veranda avec 3000 m. de terrain complanté d'arbres fruitiers, vigne, écurie, remise, poulailler, pigeonnier, dépendances, etc.
Prix modérés — Facilités de paiement
S'adresser au Bureau du journal.



M. AVICE
52, Boulevard Bab-Benat

MANUFACTURE D'AVIRONS J. DURBEC Successeur

Manches pour gaffes. Foines. Harpons et elles. Pelles pour boulanger. Barres de utes dimensions. Barres de cabestans Ams ect. Mâts de pavillons. Spatules. Ecouvillons. Escopes de main. Escopes à manche
Rue des Martégaies, 37 quartier St-Jean Mars

Restaurant du Japon

G. FIORINI & C. FALORNI
propriétaires

5, rue de la Kasba près la Place de la Bourse
1er étage
TUNIS

SERVICE A LA CARTE

REPAS SUR COMMANDE
Vraie Cuisine Italienne

SPÉCIALITÉ DE RAVIOLIS & CASSATE

Vins Fins de la Maison Rouff de Naples
Vins du Piémont - Vin du Chianti

Salons Réservés

J. A. BEMBARON

9, Rue Es-Sadikia
TUNIS

PIANOS BOISSELOT

Vente Location

à partir de 25 francs par mois

Location de Pianos neufs

à 15 francs par mois

Machine à écrire "DACTYLE"

300 fr. avec facilités de paiements

Machines parlantes et disques

A vendre ou à louer le Casino de

Radès-Plage,

S'adresser au bureau de la

Petite Tunisie

Terrains à Vendre à l'Ariana

sur la route, à côté du jardin Couyotopoulo, et de la propriété Raffo.

Très bon marché

S'adresser à M. Mossé, Avocat.

AUX

PLANTEURS DES ANTILLES

(Au Drapeau Espagnol)

20, Rue d'Italie -- TUNIS

Vente exclusive des

CAPÉS VERTS ET TORRÉFIÉS

Sucre, Thé, Chicorée et Vanille

La torréfaction se fait tous les jours, au moyen d'appareils perfectionnés et avec les plus grands soins.

Appartements, Bureaux et Magasins

A Louer

S'adresser à M. G. GUTTIERES

Régisseur d'Immeubles

Avenue de France, 4 (Passage de Tunis)

LA HERNIE

Guérie

Par la méthode CLAVERIE

Cette infirmité qui était considérée comme incurable, car même avec le bistouri on risquait d'estropier le malade sans avoir beaucoup de chances de le soulager, est aujourd'hui radicalement guérie par la nouvelle méthode de M. CLAVERIE, le plus grand spécialiste de Paris.

Plus d'opération douloureuse et souvent mortelle, plus de ressorts d'acier, qui vous martyrisent les reins et qui vous font souffrir plus que la hernie elle-même, plus de gêne, plus de souffrances, plus d'ennuis plus de tourments.

Des applications de ce merveilleux appareil, le malade retrouve une existence nouvelle, il va, il vient, il travaille et vaque à ses occupations comme s'il n'avait rien.

La parahernie, progressivement retournée, disect, petit à petit les tissus se resserrent, au bout de quelque temps, l'infirmité n'existe plus.

Des milliers de guérisons authentiques et réelles ont déjà été obtenues par cette nouvelle méthode.

Aussi, toutes les personnes atteintes de hernies, descentes, efforts, etc, ne doivent-elles pas acheter de bandages ni se faire opérer sans avoir vu M. CLAVERIE, qui visitera lui-même les malades et fera l'application de la méthode.

Le *Traité de la Hernie*, où cette nouvelle méthode est clairement expliquée, est envoyé gratuitement et sans frais à toutes les personnes qui le demandent à M. Clavierie, aubourg Saint-Martin, 234, à Paris.

A LA RENOMMÉE DU SAHEL

3, rue d'Italie TUNIS

FÉLIX CARROT

Huile d'olive vierge surfine 1,30 le litre

« fine 1,00

« ordinaire 0,75

de la Maison A. Daninos de Sousse

Colis postaux

Dattes, Oranges, Mandarines

Tous les mercredis CASSATE de la Maison Guili

de Palerme

Absinthe Oxygénée Supérieure HON

Spécialité de lait desséché

RAYMOND VALENSI

INGENIEUR-ARCHITECTE

22, rue de Russie, TUNIS

Immeubles de rentes. Constructions industrielle et rurale. Arrosage, distribution d'eau

Plans à forfait, Affaires projets.

M. C. ODDO

Chirurgien-Dentiste de Son Altesse le ey

5, rue Bab-el-Khadra, Tunis

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite

(Procédés et Brevets Nobel)

DYNAMITE DE TOUTES QUALITÉS

DÉTONNATEURS, MÈCHES DE SURETÉ. PRIX TRÈS MODÉRÉS

Dépositaires pour la Tunisie, l'Égypte et l'Azerbaïdjan

Place de la Résidence - TUNIS

A LA VIEILLE CAVE TUNISIENNE

TUNIS -- Avenue de la Marine 41

Ancienne Maison Viguier

E. BONNET neveu, Successeur

Spécialité de Vins de Table, recommandés à la clientèle bongeoise

VINS FINS

GRANDE RENOMMÉE DES VINS DE FRANCE

Algérie, Espagne et Tunisie

Expéditions dans l'Intérieur -- Célérité dans les Commandes -- On porte à domicile

Vente directe de la Propriété

Express-Imprimerie. -- Tunis

Le gérant Joseph Cohen

HYGIÈNE DE LA BOUCHE

Les qualités désinfectantes, microbicides, clarifiantes qui ont valu au Coaltar Saponiné Le Beuf son admission dans les hôpitaux de la ville de Paris le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps, lotions, lavage des nourrissons, soins de la bouche qu'il purifie, des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc.
Le flacon 2 fr. les 6 flacons 10 francs dans toutes les pharmacies.

HYGIÈNE DE LA TOILETTE

Aucun produit de parfumerie ne peut être comparé au Coaltar Saponiné Le Beuf pour assainir la bouche, en tuer les microbes qui s'y développent, purifier l'haleine et affermir les dents déchaussées. Il possède, en outre, l'avantage d'une innocuité absolue, confection nécessaire pour un produit d'un usage journalier.

Se défier des contrefaçons

Dépôt : Pharmacie NEE

INSTITUT DENTAIRE

Pierre Lescot, Dentiste

place de la Résidence, Entrée : 1, rue de Rome

VIN,EAU-DE-VIE

Du Domaine de POTINVILLE

F. Bernet

23, Rue d'Italie.

Liqueurs de marques. - Eaux Minérales. - Livraison à domicile.

Quelques-unes des Maladies qu'on guérit chaque jour au Cabinet Médical du Dr OLLIVIER, Rue de Rivoli, 33 (au 1^{er} étage) Consultations de 1 à 5 h. ou par lettres (1 timbre pour réponse).



Les préparatifs du Dr Ollivier de Paris, su tous ses merveilleux biscuits, dont l'efficacité est incomparable, sont les seuls approuvés par l'Académie nationale de médecine de France, autorisés par le gouvernement, admis dans les hôpitaux par décret spécial. Vous d'une récompense de 24.000 fr. Aucun autre remède ne possède ces témoignages officiels de supériorité, ces garanties uniques qui fixent la confiance des malades. Le traitement est agréable, secret économique. Il guérit mieux et dix fois plus vite que tous les autres systèmes, toutes les maladies secrètes 30utes celles de la peau. Brochure de 95 pages avec 2 biscuits gratuits (1 timbre). Rue de Rivoli, 33, au 1^{er}, Consultations de 1 à 5 h. ou par lettre.

BRIQUETERIE MARCHANT

Briques pleines de 0,03, Briques pleines de 0,07
Tuiles Arabes
Briques à 6 trous et à 3 trous
DALLES POUR CARRELAGE

HAMMAM-LIF (Tunisie) Pour tous renseignements, s'adresser à M. OLMY

PELLET & AZERM

Place de la Résidence
TUNIS

QUINCAILLERIE. Article de ménage. Chauffage
et d'éclairage. Outillage d'Agricultures fers métaux

MAISON MODÈLE

Avenue de la Marine
Succursales : BIZERTE et S F A X
Vêtements sur Mesure et confections pour Hommes et Enfants
Chemises sur mesure. — Bonneterie
Six coupeurs ayant chacun leur spécialité
dont un pour vêtements cérémonie et un pour vareuses et culottes de cheval, sont attachés à la Maison

TORRILHON ET C^{ie}

Seul Dépositaire
des Manufactures de Caoutchouc à Clermont-Ferrand
FABRIQUE DE BOUGIES EN STÉARINE
Franco-Africaine
TUNIS — Rue de Bône, 6 — TUNIS

Produits de 1^{re} qualité, prix défiant toute concurrence, avec nombreux dépôts de rechange et bougies de cire vierge et purifiée à l'usage des églises. Dépôt au Souk-el-Grana, chez M. Joseph di Lumbroso La Maison Franco-Africaine se recommande à la préférence par le choix et la qualité de ses produits.

Comptoir National d'Escompte de Paris

Société anonyme au capital de 150 millions de fr. entièrement versés
Agences de Tunisie : TUNIS, SOUSSE, SFAX, GABÈS
Escomptes, recouvrements, dépôts à vue et à échéances fixes, avances sur titres et sur marchandises, délivrances de chèques, ouverture de crédit, ordre de bourse, de titres, souscription et libérations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyageurs
Dépôts à vue et à échéances fixes de 1 an à 3 ans, 3 0/0

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriétés. Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie. Location de compartiments à partir de Cinq francs par mois.



Suppression des Pompes et des Puits ouverts

Les Docteurs conseillent pour avoir de l'eau saine, de les remplacer par le Dessus de puits de sécurité, qui sert à tirer l'eau à toutes profondeurs et empêche tous les accidents. Ne craint nullement la gelée ni pour la pose ni pour le fonctionnement. Système breveté hors concours dans diverses expositions, se plaçant sans frais et sans réparations sur tous les puits, communal, mitoyen ordinaire, ancien et nouveau et à n'importe quel diamètre.
Prix 159 francs, paiement après satisfaction.
Envoi franco du catalogue. S'adresser à MM. L. JONET & C^{ie} à Raismes (Norn).

COMPAGNIE ALGÉRIENNE

Société Anonyme
CAPITAL 25.000.000 de Francs ENTièrement versés
Succursale de Tunis, Rue de Bône
Escomptes et recouvrement du papier de commerce sur la France, l'Étranger, l'Algérie et la Tunisie
Emission de chèques et Lettres de Crédit sur tous pays.
Ordre de Bourse. — Encaissement de tous coupons.
Dépôt à Vue et à échéance fixe.
Bon de caisse au porteur ou à ordre de 1 à 5 ans rapportant 4 1/2 %
Munis de coupons semestriels (nets des impôts actuels).
Avances sur titres et sur marchandises. — Ouvertures de crédits hypothécaires. Location de coffres-forts et de compartiments du mois; au trimestre, au semestre ou à l'année.

COMPAGNIE FRANCO-TUNISIENNE DE NAVIGATION

Siège Social; MARSEILLE. — Agence de Tunis
Service régulier, tri-mensuel entre Marseille, Tunis et Cette
Transports des passagers et des marchandises
Prix des passages pour Marseille :
1^{re} classe, 43 fr., 3^e classe, 25 fr. (a.n.) 4^e classe 11,0 (s.n.)
Pour frêts et passages et renseignements, s'adresser à l'Agence de Compagnie, 6, rue d'Alger Téléphone n° 288. — Adresse Télégraphique Tunisiens Tunis.

GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE, G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et Rue de Besançon, Tunis
LIQUEURS DE PREMIER CHOIX. VINS EN GROS
Spécialité d'Amer Fernet LICARI
Récompenses à plusieurs expositions et concours, Médaille d'or à l'exposition Universelle Paris 1900 et Médaille d'or au Concours de Paris 1903.

Grand Restaurant du Chianti

A. SALVARELLI
M. FEDERICI Successeur
TUNIS — Avenue de France — TUNIS
Le Grand Restaurant du Chianti est réputé à juste titre pour sa cuisine italienne et pour son authentique vin du Chianti, de la renommée maison Tacchini
Etablissement complètement remis à neuf

Eaux Minérales Naturelles Froides D'AIN-GARCI

Digestive, Tonique, Fortifiante, Diurétique
SOURCE RÉGÈNCE SOURCE PASTEUR
Très peu gazeuse Gazeuse

DÉPÔTS A TUNIS

Chez les principaux Pharmaciens, Droguistes, Epiciers et M^{rs} d'eaux minérales
Adresser les commandes à M. l'Administrateur de la Société anonyme des eaux minérales naturelles d'Ain-Garci, 26, Avenue de Paris, Tunis, en spécifiant si c'est la source Régence ou la source Pasteur que l'on désire.

SOIÉTÉE des ATELIERS de CONSTRUCTIONS METALLIQUES

J. BERTRAND & C^{ie}
Ancienne Maison AYMARD et THOMAS
TUNIS Avenue de Carthage TUNIS
Moteurs à pétrole les plus perfectionnés et les plus simples
Installations d'usines
Norias, Pompes de tous systèmes, Moulins à blé pour mouture indigène, Captage, Élévation et distribution d'eau. Sondage
Installations électriques : éclairage et transport de force
Fers, Pontes et Métaux
FOURNITURES POUR USINES ET EXPLOITATIONS AGRICOLE
Fonderie de fer et de bronze
Pièces de rechange de machines livrées en vingt quatre heures

DOMAINE DE POTINVILLE

P. POTIN propriétaire
CHAUX HYDRAULIQUE
ET CIMENTS
VENTE AU DETAIL; rue de Turquie, à côté de la Maison Batt

RÉDIT FONCIER ET AGRICOLE D'ALGERIE

Société anonyme Capital : 50 millions
Succursale de Tunis : 8, Rue Es-Sadikia
Agences à Soussse et Bizerte
Opérations de Banque. Escomptes. Recouvrements. Ordres de Bourse. Avances sur Titres et sur Marchandises. Garde de Titres
 Paiements de Coupons. Paiements Télégraphiques. Chèques et Lettres de crédits sur tous pays. Location de Coffres-forts. Change de Monnaies étrangères. Dépôts de fonds à échéance fixe 1 an, 3 0/0 ; 2 à 3 ans, 3 1/2 0/0 ; 4 ans, 4 0/0.
Dépôts à Vue : 2 0/0

G^{de} EPICERIE MODERNE

Bron, Colliard & C^{ie}
(Ex-employés des Etablissements Ginecay)
TUNIS -- 24, Rue d'Italie, 24 — TUNIS
Comestibles et Denrées Coloniales
La Maison se recommande par la bonne qualité et le bon marché de ses produits.

COMPAGNIE DE NAVIGATION MIXTE

Cie Touache, Paquebots-Poste Français (Agence de Tunis)
Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie, la Tunisie, l'Italie, la Tripolitaine et le Maroc
Transport de passagers, de dépêches et de marchandises
Arrivée de Bizerte tous les mardis, à 5 h. du matin
— à Marseille, tous les mercredis à 5 h. 15 du matin
— de Palerme tous les jeudis à 7 h. du matin
— de Marseille, tous les vendredis, à 4 h. 15 m.
— de la Côte Tunisienne, (Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdia, Monastir, Soussse) tous les samedis à 9h. 30 du soir
— à Marseille, tous les samedis à 5 h.
Départ de Tunis pour Marseille tous les lundis à 2 h. soir
— de Tunis pour Palerme, tous les mardis, à midi
— de Palerme pour Tunis, tous les mercredis, à midi
— de Marseille pour Tunis, la Côte tunisienne et Tripoli tous les mercredis à 1 h. soir
— de Tunis pour Marseille, tous les jeudis à midi
— de Tunis pour la Côte tunisienne (Soussse, Monastir, Mehdia Sfax Gabès Djerba Tripoli) tous les vendredis, à 7 h. soir.
— de Marseille pour Bizerte, Tunis et Palerme, tous les samedis à 7 h. du soir
La Compagnie accepte avec connaissements directs les marchandises à destination de Toulon, Cannes, Nice, Bordeaux, La Rochelle, Nantes, St Nazaire, Le Havre, Rouen, Paris, Dunkerque, l'Italie, la Belgique, la Hollande, la Grande-Bretagne, la Chine, la Cochinchine, l'Australie, la Nouvelle Calédonie, et tous les points desservis par la Compagnie des Messageries Maritimes.
La Compagnie délivre également à toute époque des billets de passage de Tunis à Paris et retour.
Pour frêt et passagers, s'adresser aux bureaux des Agence Tunis. 8 rue d'Alger.
Les Agents principaux; J. B. PÉDELUPÉ et ses fils

BANQUE DE TUNISIE

SOCIÉTÉ ANONYME. CAPITAL : 3.000.000 de francs
Siège social à Tunis. Succursales à Soussse, Sfax et Bizerte
Conseil d'Administration : MM. R. PÉLAGIE, Président; J. FAUCHON, S. HALFON, O. NOEL, P. SCHNEIDER, H. WIENER
Escomptes, recouvrements, dépôts à vue et à échéances fixes, émission de chèques et de lettres de crédit sur tous pays, ordres de bourse, dépôts de titres, encaissements de tous coupons, avances sur titres et sur marchandises, ouvertures de crédit hypothécaires, location de coffres-forts et de compartiments depuis cinq francs par mois.
Service immobilier, garantie d'immeubles et domaines ruraux, vente d'immeubles et de propriétés.

MAISON DESPÉROUX

FONDÉE EN 1888
El-Afrane (banlieue de Tunis) carrières de Djebel-Carroute
FOURS A FEU CONTINU
Chaux hydraulique, Chaux et pierre
PLATRE — Pierre à bâtir et pierre de taille
Briquetterie de premier ordre
Briques plates et creuses Parcs et Dalles
Pour les commandes, s'adresser : 12, AVENUE DE CARTHAGE et à son usine, à El-Afrane, banlieue de Tunis.

MAISON PAONESS., RTIFAGIER

22, Avenue de la Marine. — TUNIS
FABRIQUE D'ARTIFICES EN TOUS GENRES
Entreprise générale de fêtes publiques et privées
Vente et location d'illuminations et de décorations
Drapeaux et tentures de toutes nationalités
Bâton d'Indiennes, Ventilateurs, Verres de toutes couleurs
Prix défiant toute Concurrence

PARFUMERIE VELOUTINE CH. FAY

9, Rue de la Paix, PARIS
Poudres de Riz
Crèmes
Fards
Crayons
Lait pour le teint
Parfums
Extraits
Sachets
Savons
Eau de Cologne
etc. etc.
Le Déodorant
Royal Veloutine
Dépôt général : M. AVICE, 52 Boulevard Bab-Benat, TUNIS

G^{de} BOULANGERIE & PATISSERIE

ANGLAISE ET VIENNOISE
TUNIS — 24, Rue d'Italie et Boulevard de Paris, 8 — TUNIS
MM. WAGNER, ET C^{ie}
Pain de luxe et de ménage, spécialité pain viennois, pain de seigle, Pain de sautwichs, noir et blanc, Pain gluten, Croissants et brioches au beurre, petits pains pour thé et café.
Pâtisserie de Premier Ordre
Vins fins et liqueurs de premier choix, petits fours, Fournitures pour épicerie et bûche. Seul dépôt sur place pour la vente des produits alimentaires au gluten de la Grande Saïnt-Louis de Marseille.
ON PORTE A DOMICILE
Succursale à Soussse (Angles des rue du Marché et Villedon) Succursale à Soussse

Machnes Agricoles

PELLET, AZERM & PARRENIN
Tunis — Place de la Gare Française — Tunis
MASSEY HARRIS
Moissonneuses-Lieuses, Faucheuses Cultivateurs canadiens et Sem.
Herses, Canadiennes à ressort
Moulins BENTALL
Concasseurs
Broyeurs, Hache-Paille
Charrues Brabant, A DELAHAYE. — Charrues américaines.

LE MONDE

Compagnie Française d'Assurances sur la Vie et contre l'Incendie
(Sous le contrôle de l'État)
Siège Social; 16, Rue Le Peletier, Paris
VIE. — Assurances en cas de décès. — Mixtes et à terme fixe. Assurances en cas de vie. Rentes viagères immédiates, différées et sur vie. Nues-propriétés, etc.
INCENDIE. — Assurances d'immeubles, fermes, mobiliers, marchandises. Assurances contre la foudre et les appareils à vapeur. Contre l'écroulement des locaux. Contre les risques locatifs et les risques du voisinage.
Les polices de la Compagnie LE MONDE sont par le Crédit Foncier de France. S'adresser pour tous renseignements, à M. G. ATTIA, agent général et inspecteur de la Compagnie à Tunis, Passage de Paris, 5 (sur l'avenue de Paris).
Agences Régionales : à Bizerte : 25, Route de Tunis (Bureau auxiliaire de la Direction de Tunis) à Soussse : M. Alfred DANINOS; à Sfax : M. Aurelio DARMON; à Béja : M. S. ENRIQUEZ à Souk-el-Arba; M. Léon HANOUN, à Gabès; M. Is. SAADA, La Goulette M. G. LUMBRISO, pour la b. de Tunis

IMPRESSIONS DE LUXE, EN NOIR & EN COULERS

EXPRESS-IMPRIMERIE

WALCH Frères

9, rue Es-sadikia, 9 - TUNIS

IMPRIMÉS ADMINISTRATIF COMMERCIAUX

Cartes de visite à la minute. - Cartes d'adresse. - act e. - Têtes de lettres - Carnets à souche. - Mémoires
Lettres de faire part - Marage, d. - ssance, et de Décès.